



RAPPORT D'ACTIVITE PORT DEPARTEMENTAL DU CHICHOULET

2024

Communauté de communes La Domitienne

Le port départemental du Chichoulet à Vendres accueille des activités professionnelles de production et d'exploitation des produits de la mer et des activités liées à la plaisance.

Le port a une capacité de 260 anneaux et dispose des équipements suivants :

- 1 capitainerie et des sanitaires,
- 8 mas consacrés aux activités de pêche et d'aquaculture,
- 1 mas atelier du port
- 3 kiosques de vente / dégustation
- 1 port à sec de 150 places
- 1 base nautique de location de bateaux saisonnière

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

Rapport établi par le gestionnaire

Ce rapport à produire chaque année avant le 1^{er} juin doit retracer la totalité des opérations financières afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de ce service et doit permettre au Département de l'Hérault, autorité délégante, d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

[Article L3131-5 et R3131-2 à 4 du code de la commande publique](#)

Ce rapport est présenté tous les ans à la Commission consultative des services publics locaux du Conseil départemental de l'Hérault.

[Article L1413-1 du CGCT modifié par la loi 2022-217 du 21 février 2022](#)



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

1 | ORGANISATION DE LA GESTION

Le port du Chichoulet à Vendres a été créé par le Département de l'Hérault par arrêté préfectoral en 1990. Sa gestion a été confiée à la communauté de communes La Domitienne par un contrat de délégation de service public notifié le 24 juillet 2009 pour une durée de 15 ans. Prolongé par avenants jusqu'au 23 juillet 2025 et prorogé de nouveau de 5 mois et 8 jours supplémentaires (soit jusqu'au 31 décembre 2025). Le Conseil départemental est l'Autorité Portuaire et l'Autorité investie du pouvoir de police portuaire du port de Vendres.

2 | FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Conformément au cahier des charges portant définition des termes de la gestion du port départemental du Chichoulet à Vendres le délégataire doit assurer tout au long de l'année et pendant toute la durée de la convention d'affermage, le fonctionnement complet du port, l'entretien et l'exploitation des ouvrages et outillages publics concédés afin d'assurer la continuité du service public portuaire fourni aux usagers.

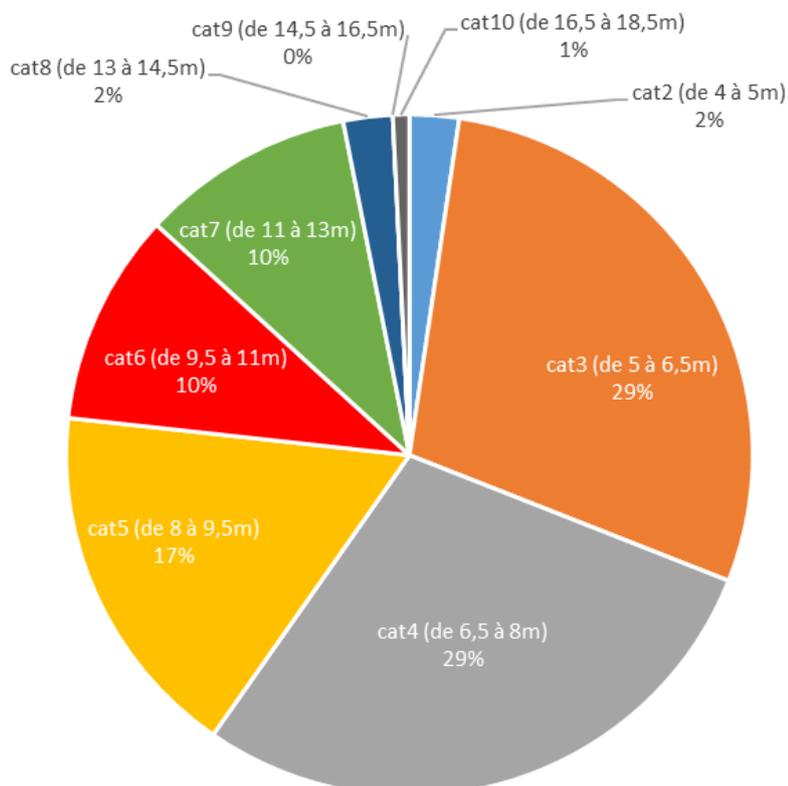
2-1 Gestion des emplacements et des occupations temporaires

2-1-1 Plaisance

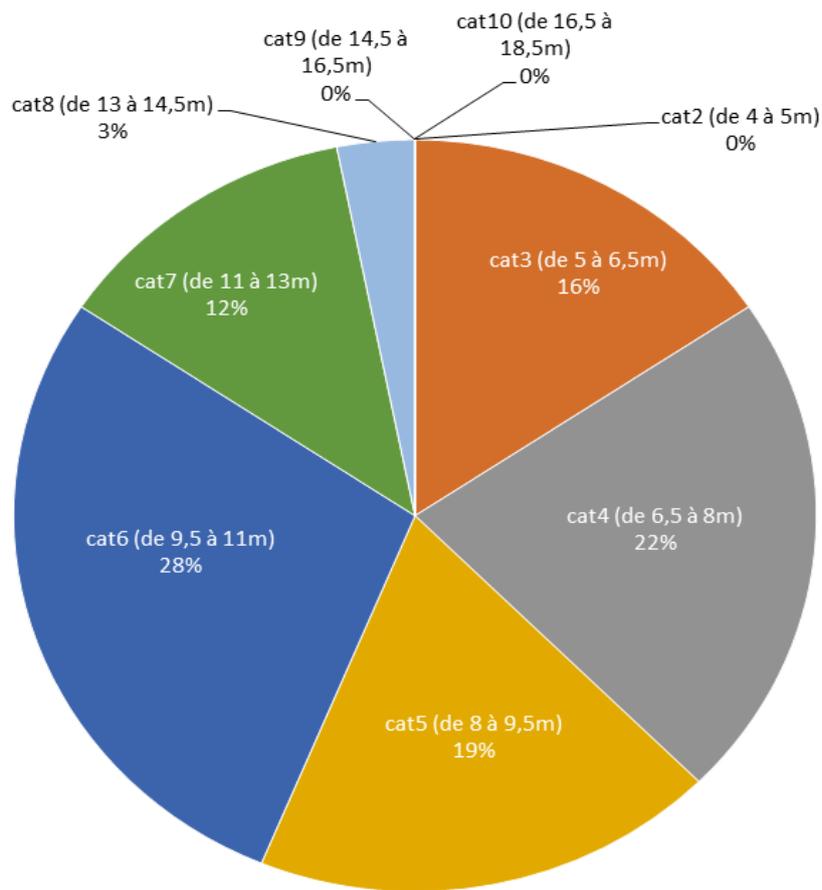
Sur proposition de la capitainerie, l'autorité portuaire, attribue les postes à quai ou de mouillage (autorisation temporaire d'occupation du domaine public d'un an renouvelable).

Les agents du port assurent le placement des bateaux sous le contrôle de l'autorité portuaire.

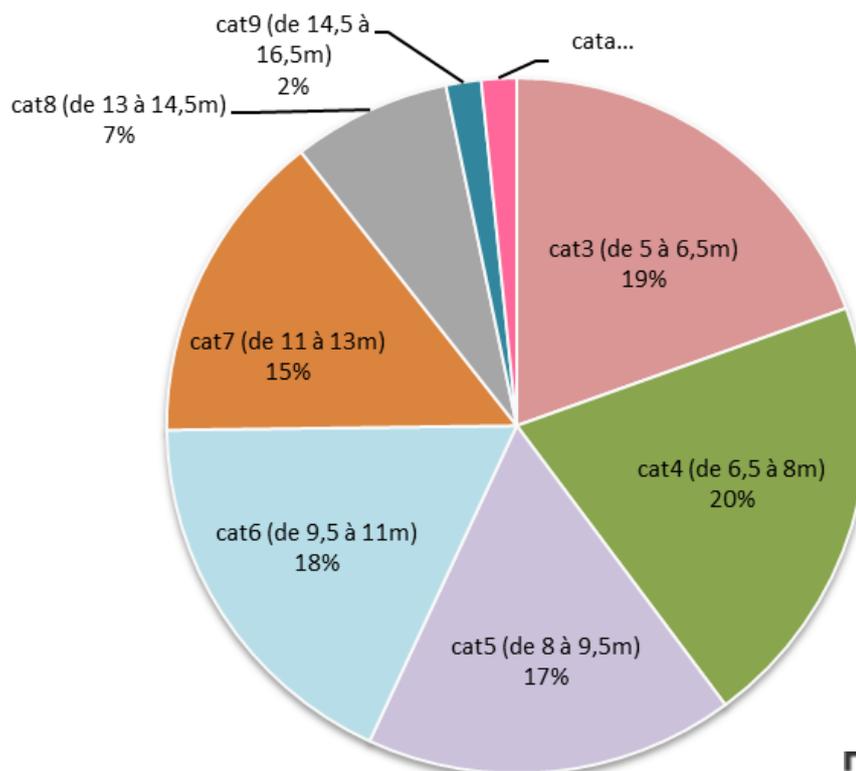
Répartition globale des contrats annuels
par catégorie en 2024



Répartition des contrats 6 mois par catégorie de longueur en 2024



Répartition globale des demandeurs par catégorie en 2024



REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

Annexes 1 & 2	Quelques chiffres	2024	2023	2022
	➤ Contrats annuels		263	242
➤ Contrats six mois (été + hiver)		32	31	31
➤ Inscriptions sur le fichier demandeurs		123	144	143
➤ Recette moyenne annuelle par anneau		1 842€ HT	1 705€ HT	1 569€ HT
➤ Moyenne d'âge des plaisanciers		64 ans	64 ans	64 ans
➤ Résidents de l'Hérault		79 %	79 %	80 %
➤ Résidents autres départements		21 %	22 %	20 %
➤ Résidents Domitienne		34 %	30 %	36 %
➤ Résidents à Vendres		8 %	9 %	15 %

2-1-2 Autres occupations (Annexe 3)

Autorisations d'occupation temporaires (en cours, nouvelles...)

Les conventions d'autorisation d'occupation temporaire relatives à l'exploitation des trois kiosques de dégustation font mention d'un article relatif à la redevance annuelle où il est mentionné le texte suivant : « Le montant de la redevance est révisable annuellement, par indexation de la redevance sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction, l'indice de base sera celui du dernier trimestre 2019. L'indice de révision sera la moyenne des quatre derniers indices connus au jour de la révision du loyer. La première révision interviendra pour le calcul de la redevance de mai 2020. ».

	Année 2024	
Indice 2023	Trimestre 1	2 077,00
	Trimestre 2	2 123,00
	Trimestre 3	2 106,00
	Trimestre 4	2 162,00
	MOYENNE	2 117,00
montant de la révision		14 360,66



Mode de calcul :
 (Montant de la redevance X moyenne des 4 derniers indices connus) / indice du 4^{ème} trimestre 2019

↓

Montant de la révision

Exploitant	Nom de l'établissement	n° parcelle	Superficie totale	date de début & fin AOT	Redevance		
					montant redevance annuelle 2024 avant indexation	prestation nettoyage sanitaire	montant redevance annuelle 2024 après indexation
Marie-Lise BEUILLER	"LA GUINGUETTE"	295	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	01/01/2020 au 31/12/24	12000,00	1000,00	15360,66
Joël RODRIGUEZ	"JOEL ET VALERIE"	296	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	01/01/20 au 31/12/24	12000,00	1000,00	15360,66
		ponton n°1 nord	50 m ² ponton	20/07/19 au 31/12/24	303,50		
Joëlle et Jack PALETTA Benjamin BOUCHIEU	"LA MOULE OCCITANE" (kiosque)	297	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	30/12/16 au 30/06/43	12000,00	1000,00	15360,66
	"LA MOULE OCCITANE" (mas)	282 & 283	520 m ²		2974,40		
	"LA MOULE OCCITANE" (ponton)	ponton n°1 sud	50 m ² ponton		303,50		
Michèle ESTAQUE	"OCCITANIE COQUILLAGES" (mas)	323	352 m ²	30/12/16 au 30/06/43	2013,44		
Angélique FALGUIERES Samy BLANC	"EARL ORQUIDIA" (mas)	284	220 m ²	30/12/16 au 30/06/43	1258,40		
	"EARL ORQUIDIA" (ponton)	ponton n° 3 sud	50 m ² ponton		303,50		
Thierry BLANC Claude et Clément MOLINIER Angélique FALGUIERES Samy BLANC	"CULTURE MARINE" (mas + terrasse)	291 / 322 / 323	1 120 m ²	30/05/17 au 30/06/43	4884,88		
			854 m ² mas		14 715,12		
			266 m ² terrasse				
Jean-Luc DANIEL	"BASE NAUTIQUE"	BC 325 A	2 200 m ²	01/01/24 au 31/12/24	32972,79		
		ponton n°2 sud	50 m ² ponton	01/01/24 au 31/12/24	303,50		
Christian MILOT	"PORT A SEC"	301 / 302 / 304	4 729 m ²	01/01/20 au 31/12/24	32 000,00		
Alain REVEL	"Association HERAUDE"	288 / 301	170 m ²	28/01/24 au 31/12/24	500,00		

Contrats de subdélégation : NC

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

2-2 Entretien courant et gros entretien des ouvrages et équipements, plus généralement de l'ensemble du port

Travaux d'entretien, de renouvellement et maintenance externalisés

- Révision et réparations diverses sur les véhicules du port 3751 € HT
- Contrat de nettoyage des sanitaires et vitrerie 10911 € HT
- Expertise annuelle des pontons professionnels 565 € HT
- Maintenance de la vidéo protection et du wifi port pour les usagers 3080 € HT
- Maintenance et test de charge annuelle de l'ascenseur à bateaux du port à sec 1500 € HT
- Maintenance annuelle des barrières automatiques et du portique 995 € HT
- Entretien annuel de la climatisation capitainerie 300 € HT
- Travaux divers de remise en état de l'ascenseur à bateaux du port à sec 2620 € HT
- Remplacement système complet barrière parking usagers sanitaires 2970 € HT
- Remplacement d'une caméra « dôme » vidéoprotection 2443 € HT
- Maintenance annuelle des blocs de plongée 646 € HT
- **Total maintenance 2024** **29 781 € HT**

Travaux d'entretien, de réparations et maintenance réalisés en régie

- Matériel pour entretien courant et petites réparations 2195 € HT ;
- Remise en état platelage côté ouest 470 € HT
- Matériel pour remise en état portail métallique association Héraude 130 € HT ;
- Remplacement du matériel suite à la visite VERITAS 1725,97 € HT ;
- Entretien portique capitainerie 415 € HT
- Mise en place de prises pour véhicules électriques 576 € HT
- Matériel & installation de coffrets forains pour manifestations estivales 1672,12 € HT

Vérification réglementaire des équipements (rapports en annexe 4)

- Test de charge ascenseur port à sec
- Vérification des barrières levantes et portique de la capitainerie
- Vérification du portail semi-automatique ascenseur à bateaux
- Auscultation des 4 quais bétons
- Maintenance annuelle de l'ascenseur à bateaux FGCE
- Rapport de vérification électrique de la capitainerie, bornes et sanitaires du port
- Vérification annuelle du chariot élévateur du port à sec

2-3 Gestion technique et administrative du port et de ses équipements (déchetterie, sanitaires, pompe à eaux noires et grises, atelier du port...)

Gestion administrative (ETP)

- 1 Directrice de la régie (0.25ETP) ;
- 1 Maître de port (1 ETP) ;
- 1 assistante administrative (1ETP) ;
- 3 agents portuaires (3 ETP).

Les missions principales sont les suivantes :

- Accueil physique et téléphonique,
- Attribution / optimisation des emplacements,
- Renseignements des plaisanciers,
- Enregistrement et traitement des demandes d'inscription sur liste d'attente (logiciel Alizée),
- Mise à jour des informations sur le portail Alizée,
- Préparation des budgets,
- Suivi comptable, saisie des engagements et validation des factures,
- Rédaction des comptes rendus des conseils d'exploitations,



- Rédaction de courriers divers,
- Traitements des mails et courriers entrants,
- Suivi des équipements par contrats de maintenance.

L'utilisation de logiciels spécifiques est nécessaire tel que :



logiciel de gestion portuaire

(création de contrat, escale, facturation, statistiques, courrier, prestations, gestion des anneaux)



logiciel comptable

(création de bon de commande /d'engagement / gestion et édition du budget)



logiciel d'encodage des badges

(Paramétrer, gérer, consulter les accès aux services du port avec des badges électroniques)



logiciel de gestion du temps de travail

(badgeage des employés, gestion du temps et des absences)



Outil de validation et de circulation de documents

(validation des factures)

Gestion technique (ETP) :

Le matériel listé ci-après est la propriété de La Domitienne (service du Port)

- Quatre postes informatiques et licences, un ordinateur portable et deux imprimantes multifonctions,
- Matériel de vidéosurveillance (caméras, mats, ordinateur),
- Un véhicule de service électrique, 1 véhicule utilitaire électrique, 1 tracteur
- Une embarcation pneumatique,
- Une pompe mobile à eaux noires,
- Une moto pompe et du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbure,
- Des équipements et de l'outillage nécessaires à l'entretien des espaces verts,
- Outillage divers,
- 4 coffrets forains,
- Plateforme de levage port à sec.

Installations, appareils et services mis à disposition :

- Une déchetterie,
- Une aire de carénage en gestion port à sec,
- Sanitaires ouverts aux plaisanciers et un autre ouvert au public,
- Aire de stockage de vélos,
- Racks de stockage pour bateaux,
- Une borne IRVE pour recharge de véhicules électriques,
- Mas atelier du port.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

Chiffres clés de l'exploitation des équipements (y compris ceux exploités via des AOT) :

- Création de badges d'accès : 68
- Utilisation pompe à eaux noires : 7
- Utilisation du lave-linge / sèche-linge : 13
- Nombre de mise à l'eau : 902
- Montant des cales de mise à l'eau : 6 933€ HT
- Prestations de plongée : 10

2-4 Surveillance du port

La police du port est assurée par un agent départemental, surveillant de port assermenté et d'un auxiliaire de surveillance, qui effectue des visites de contrôle hebdomadaires. Il est notamment informé par le maître de port et son équipe qui lui font remonter les incidents et infractions via la rédaction de fiches.

Le maître de port et son équipe assure la surveillance des installations et le bon fonctionnement des services et du matériel.

Incidents constatés et actions correctives :

Des fiches SST (Santé Sécurité au Travail) sont également rédigées dans des cas de dégâts, incident matériel, situation de danger, vol, altercation, et suggestion/observation en matière d'hygiène et de sécurité. Ces fiches sont transmises dans les 24 heures au responsable de service puis à la directrice de pôle, au conseiller prévention, au DGS et enfin au Président de la communauté de communes.

En 2024, cinq fiches incidents ont été rédigées pour : l'accrochage du portique de la capitainerie, déclenchement du CROSSMED pour un jet ski en difficulté, dégradation de la borne de recharge IRVE du port, dégradation des sanitaires public, intervention d'un agent d'astreinte pour une rupture d'amarre du bateau d'un usager du port (Annexe 5). Deux fiches SST, l'une pour agression physique sur un agent portuaire dans l'exercice de ses fonctions et l'autre pour agression verbale de la part d'un usager.

Incidents signalés aux agents de police portuaire :

Le service rédige des fiches incidentes afin de recenser et d'informer sur les différentes actions dommageables pouvant se produire dans l'enceinte du port et nuire à son bon fonctionnement. Ces fiches sont communiquées aux services de police portuaire et des ports du CD34, Président de la communauté de communes et au maire de la commune de Vendres.

Description installation de vidéosurveillance :

En 2024, le contrat de maintenance et d'assistance est maintenu pour un coût de 3 080 € HT. Le système de vidéoprotection actuel permet d'avoir une meilleure qualité d'images de surveillance ainsi qu'une meilleure couverture du périmètre du port.

Gestion des risques (moyens de lutte antipollution...) :

Boudins hydrophobes, lingettes, équipements individuels (bottes, gants, lunettes et combinaisons).

2-5 Actions environnementales



Le Port du Chichoulet a reçu sa 1^{ère} labellisation en février 2011.

En 2024, le Chichoulet a obtenu sa **14^{ème} labellisation**. Le coût de l'inscription annuelle est de 755€ (HT).

L'audit de renouvellement a eu lieu le 5 juillet 2024, il est présenté sous forme de thématique dont en ressort les éléments suivants :

- Eau & assainissement : appréciation de la gratuité et la mise à disposition sur rendez-vous par la capitainerie de la pompe de récupération des eaux grises et noires. Appréciation de notre système anti-pollution composé, entre autres, de 36 mètres de boudins hydrophobes.
- Biodiversité et gestion du milieu naturel : félicitation pour l'utilisation et la distribution de produits et kits écolabellisés ainsi que la sensibilisation auprès des plaisanciers à réduire leur recours à des produits biocides.
- Sécurité : appréciation de la présence de signalétique concernant les consignes et équipements de sécurité.
- Gestion des déchets : félicitations pour la lisibilité des consignes de tri, l'ajout d'un container supplémentaire pour le papier et pour la distribution de cendriers de poche (offerts par Ecogeste). Renforcer ce critère en 2025 avec l'installation d'un composteur et un point de collecte de biodéchets.
- Formation et éducation au développement durable : appréciation de nos trois actions d'éducation au développement durable pour les scolaires et le grand public sur les thématiques de la biodiversité et la gestion des déchets. Salutations de notre initiative de sensibilisation aux écogestes par la distribution d'un kit et par la tenue d'un stand d'Ecogeste lors de la Nuit du Pavillon Bleu. Félicitation pour la labellisation Accueil Vélo appuyant sur l'accessibilité du port par les moyens de locomotion doux.
- Equipements et services : admiratif pour les nombreux aménagements mis à disposition pour les PMR
- Sobriété : appréciations de nos actions de sobriété en matière de consommation d'eau et d'énergie.
- Information aux usagers : appréciation de l'affichage complet du port et de la présence du drapeau Pavillon Bleu.



Le port du Chichoulet a reçu sa première certification AFNOR Ports Propres en 2014.

En 2024, au cours de l'audit de surveillance des 13 et 14 mai (coût 1 599,75 € HT + frais de mission 495,29 € HT), il reçoit sa onzième certification AFNOR Ports Propres ainsi que sa quatrième labellisation « Ports Propres actifs en biodiversité » venant renforcer son engagement dans la préservation du milieu naturel et maritime du port, à restaurer l'écosystème, à gérer le milieu marin et portuaire qui comprend une grande biodiversité tout en permettant le développement des activités de la plaisance, de la pêche et conchyliculture. Ainsi, La Domitienne s'inscrit dans la stratégie du plan d'actions pour le milieu marin de Méditerranée et le Plan Littoral 21.

POINTS FORTS CONSTATÉS

- Grande implication du maître de port et de ses collaborateurs.
- Bonne conduite des délégataires, comme ceux de l'aire de carénage et du port à sec dans leurs obligations respectives et du suivi de leur actions (déchets, visites générales périodiques (VGP) des engins de manutention ou des racks de stockage.
- L'engagement pour une préservation de la biodiversité – Biohut[®] et hôtel à insectes, espèces invasives,

PISTES DE PROGRES / OPPORTUNITES

- Assurer la complétude du bilan annuel par les différents rapports réalisés.

CONCLUSION DU RESPONSABLE D'AUDIT

La gestion environnementale et la thématique Biodiversité sont particulièrement bien ancrées dans la connaissance et la mise en œuvre par l'encadrement et le personnel du port de plaisance. Le site est très propre et bien entretenu.

Les résultats obtenus en matière de biodiversité sont encourageants. Par ailleurs, les actions conduites démontrent tous les efforts du Port en matière de protection de la biodiversité.

Les observations réalisées lors de cet audit donnent confiance autant dans le respect du référentiel « Ports Propres », très bien implanté, que dans celui de « Ports Actifs en Biodiversité », ils sont aussi soutenus par le Label Pavillon Bleu.

L'amélioration continue du système de management et de sa performance a été constatée en audit. L'audit a montré que le Système de Management est apte à satisfaire les exigences applicables pour les deux référentiels et à obtenir les résultats escomptés



Le port du Chichoulet agit aujourd'hui pour contribuer au maintien de la biodiversité des écosystèmes marins. Pour en savoir plus... Le coût de ce projet a un coût de 34 800€ HT.



Depuis 2023, la société ECOCEAN réalise des suivis écologiques au Port du Chichoulet. Ceux-ci ont été programmés sur quatre années consécutives : 2023, 2024, 2025 et 2026, à raison de 2 journées par année de suivi. Le suivi est débuté chaque année par une session au printemps/début d'été (idéalement en juin) et se poursuit par une session en automne (octobre/novembre). Chaque année, un rapport a été établi à la suite de ce suivi.

Le 26 janvier 2024, une personne de la société ECOCEAN est venue former sur une demi-journée les deux agents plongeurs du port sur l'entretien et la maintenance des biohuts (nettoyage, petites réparations). Coût de la prestation 400€ HT.

En 2013, le Chichoulet a été un des 6 ports pilotes en Méditerranée pour le projet Nappex (Nurseries Artificielles Pour Ports Exemplaires). Ce projet consistait à protéger les post-larves de poisson nouvellement installées dans le port et à mettre en place des revêtements temporaires (Biohut) sur les quais droits et /ou sous les pontons.

En mai 2018, la convention avec la société ECOCEAN relative à la mise en œuvre du projet NAPPEX (Nurserie Artificielle Pour Ports EXemplaires) dans le port départemental du Chichoulet est arrivée à échéance.

Le 18 avril 2019, La Domitienne établit une convention avec la société ECOCEAN visant à étudier le cycle de vie de l'anguille européenne et le rapport du 29 avril 2019 a démontré que l'écosystème du Chichoulet est particulièrement favorable aux anguilles. Le port du Chichoulet se révèle donc particulièrement intéressant pour une suite des études de l'espèce *Anguilla Anguilla* en Méditerranée. Les biohuts installés dans les ports visent aussi à protéger les post-larves et les jeunes recrues de la prédation. Le port contribue ainsi positivement au rétablissement des stocks de poissons.

Aujourd'hui, La Domitienne est propriétaire des 54 Biohuts à poste sous les pontons et en assure l'entretien en régie mais on peut en constater l'usure et la vétusté.

En 2022, le projet a été renouvelé sur 4 années (2022 à 2025) en partenariat avec la société Ecocean qui est titulaire du brevet « biohut » depuis 2013. Ce projet consiste en l'installation et l'entretien de 20 biohuts et six suivis écologiques qui seront effectués pour un



Cette campagne a pour principal objectif de sensibiliser les plaisanciers aux impacts de leurs usages et les engager à des améliorations de pratiques sur différentes thématiques (antifouling, eaux noires, eaux grises, déchets, produits d'entretien, etc.).

Deux journées de sensibilisation ont eu lieu les 5 et 31 juillet 2024.



Le Port maintient son investissement dans la démarche « Je navigue, je trie » depuis 11 ans par la distribution de cabas de trie et de sacs poubelles et la sensibilisation des usagers par des affichages.

En 2024, nous avons renouvelé l'opération de mise à disposition des cendriers de poches aux plaisanciers en escales au port du Chichoulet.



En 2024, le port du Chichoulet a renouvelé le label accueil vélo.

Ce label nous identifie comme établissement et lieu adapté à la pratique et au développement du tourisme à vélo. Ce référentiel permet d'accueillir un vélotouriste dans toutes les étapes de son voyage...

Cette pratique est à la fois conviviale, familiale et intergénérationnelle.

Une piste cyclable a été aménagée du rond-point de la Yole au port du Chichoulet.

2-6 Manifestations nautiques et autres autorisées dans l'enceinte portuaire

MANIFESTATIONS SAISON 2024 "LE CHICHOULET"

Dimanche 19 mai	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Samedi 22 juin	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Vendredi 5 juillet	Nuit Blanche du Pavillon Bleu	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Dimanche 7 juillet	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Mercredi 17 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Samedi 20 juillet	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Mercredi 24 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Lundi 29 juillet	Chichouvins	IGP Coteaux de Béziers
Jeudi 1er août	Fête de la mer, du vin et du coquillage	Mairie de Vendres
Lundi 5 août	Chichouvins	IGP Coteaux de Béziers
Mercredi 7 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Dimanche 11 août	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE
Lundi 12 août	Chichouvins	IGP Coteaux de Béziers
Mercredi 14 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Mercredi 21 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Samedi 24 août	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Dimanche 8 septembre	Sortie pêche en mer	Association HERAUDE

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

- **Activités bénéficiant d'autorisation d'occupation du domaine public sur le port**

Les manifestations se déroulant sur le domaine public portuaire sont déclarées et autorisées annuellement par arrêté du Président du Conseil départemental de l'Hérault.

- **Animations et manifestations diverses dans le port** (restauration, dégustations).



En 2024, La Domitienne a renouvelé les Escales Gourmandes, marchés de producteurs locaux sur 5 dates. Ces manifestations, permettent de mettre en avant le port, ses producteurs et tous ceux installés sur le territoire auprès des touristes et des habitants environnants.

L'office du Tourisme nous a transmis le bilan pour les Escales Gourmandes 2024 dont en voici le détail :

Date	Participations (artisans)
17/07/2024	20
24/07/2024	19
07/08/2024	22
14/08/2024	15 <i>(soirée avec beaucoup de vent)</i>
21/08/2024	21

Retour des questionnaires de satisfaction envoyés aux artisans et prestataires :

(20 répondants dont 16 artisans)

	Note sur 10
FREQUENTATION	7,79
VENTES REALISEES	7,11
RESTAURATION	8,33
ANIMATIONS	
R-sky	8,21
Ludothèque	8,29
Chichoul'âne Vendroise	8,67
SATISFACTION GLOBALE	8,21

- DJ 17 juillet – Collectif La Clique 7
- DJ 24 juillet – Buffet sonore (triporteur) 8,72
- DJ - 07 aout – Boogie Van 7,47
- DJ - 14 aout – Geoff Clinton 6,70
- DJ - 21 aout – Dom-E 6,60

Sur 20 répondants, 80% (16) pensent se réinscrire en 2025.

Les 4 autres ne savent pas encore mais aucun n'a dit un NON ferme.

POINTS FORTS

l'ambiance globale du marché
(entre artisans, avec l'organisation et dans son ensemble)
l'organisation
la taille des emplacements.

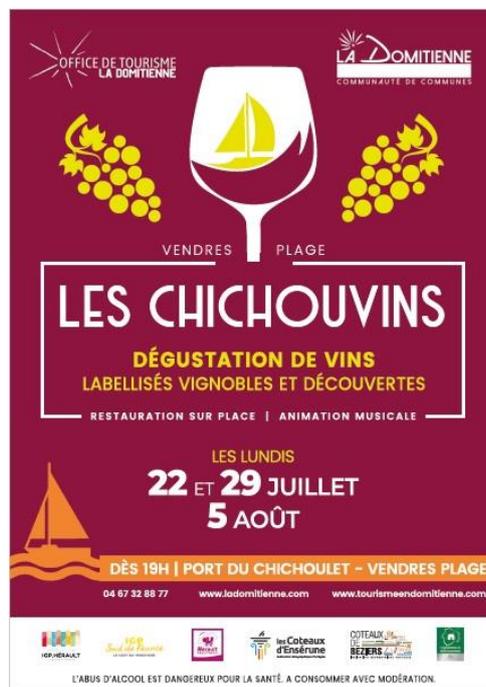
AXE D'AMELIORATION

la musique
(trop loin et donc inaudible à l'entrée)
le manque de touristes venant des campings.



À ce jour, la configuration et l'organisation de ces marchés ne nous permettent pas d'avoir de retour quantitatif sur la fréquentation des soirées.

Cependant, les enquêtes réalisées auprès des prestataires de bouche nous permettent de savoir qu'ont été servis entre 120 et 150 repas par soir sans compter les repas servis par les restaurateurs sur place (vous aurez sans doute plus de visibilité que nous sur ce dernier point). À titre d'exemple, La Guinguette du Chichoulet a été complète chaque soir de marché et a même dû refuser du monde en prestation bar au profit des prestations restaurant.



En 2024, 3 dates de Chichouvins ont eu lieu sur le port du Chichoulet. Ils sont organisés en collaboration avec la fédération des IGP des Coteaux d'Ensérune et des Coteaux de Béziers et avec le soutien de l'office de Tourisme de Béziers Méditerranée, dans le cadre du label Vignobles et Découvertes.

Le bilan est le suivant :

Date	Nb de vente de verre
22/07/2024	129
29/07/2024	119
05/08/2024	226
TOTAL GENERAL	474

Soit une régression de 7,60% par rapport à l'an passé (513 verres vendus en 2023).

- **Activités de plaisance et services proposés**

L'activité de la plaisance se traduit par les services proposés en termes d'amarrages (contrats annuels, contrats 6 mois et passages), cale de mise à l'eau et de prestations complémentaires (pompage des eaux noires gratuites, plongée, laverie, moyens d'accès sécurisé, parkings sécurisés, accès wifi gratuit, vidéo protection, déchetterie, WC public, bornes de charge pour véhicules électriques, parc à vélos avec station de gonflage et outillage de réparation).

Les accès sont adaptés au PMR.

QUELQUES CHIFFRES	2024	2023	2022
Recette moyenne annuelle par anneau	1842€ HT	1705€ HT	1569€ HT
Moyenne d'âge des plaisanciers	64 ans	64 ans	64 ans
Résidents de l'Hérault	79 %	79 %	80 %
Résidents Domitienne	34 %	30 %	36 %
Résidents à Vendres	8 %	9 %	15 %

BILAN DE LA SAISON	2024	2023	Evolution de 2023 à 2024 en %
Escales	159	152	+ 4,60 %
Nombre de nuitées	2 313	2 956	-21,75 %
Nombre de nuitées gratuites	34	35	-2,94 %
Montant HT	22 558 €	23 106 €	-2,37 %
Nombre de mises à l'eau	902	890	+1,35 %
Montant HT	6 932 €	6 858 €	+1,08 %

- **L'association Hérault** dont le but est de valoriser et développer le port du Chichoulet, de prendre en compte les intérêts des plaisanciers et usagers du port, notamment par ses animations qui permettent de favoriser leurs échanges. Elle bénéficie d'un espace mis à disposition par La Domitienne. Son AOT est arrivée à échéance le 27 janvier 2024 et a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2024. Cette année, une subvention de 600€ HT leur a été attribuée.
- **Société Nationale de Sauvetage en Mer :**
La Domitienne soutient comme chaque année la SNSM dans son action quotidienne de sauvetage en lui accordant notamment une subvention. En 2024, elle a été de 2000€ pour la station de Valras Plage.
- **Activité de loisirs**
La société Espace Location 34 propose des activités de loisirs nautiques sur le site via également une convention d'AOT qui a été renouvelée (Convention du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024 renouvelable une fois par tacite reconduction pour la même durée).
- **Activités pêche et conchyliculture**
Trois professionnels conchyliculteurs disposent de mas mis à disposition pour exercer leur activité : la EARL Orquidia, les sociétés Occitanie Coquillages et La Moule Occitane.
Des procédures contentieuses sont toujours en cours avec un pêcheur utilisant des mas et pontons sans droit ni titre.

2-7 Gestion des déchets :

Le plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires a été renouvelé en 2021 pour une durée de trois ans (2021-2024). Il est mis à la disposition des usagers qui sont invités à en prendre connaissance au bureau du port. La déchetterie portuaire est mise à la libre disposition des usagers.

A l'initiative du Conseil Départemental de l'Hérault celui-ci a été renouvelé de 2024 à 2028.

Analyse 2024 et commentaires, incidents et traitements.

Les quantités dans les bacs de tris sont en constantes augmentations et ces bacs semblent de plus en plus utilisés. La déchetterie est régulièrement vidée par les agents du port et les déchets sont transportés vers une déchetterie de la Communauté de Communes de La Domitienne, un cahier de suivi est rédigé.

Aucun incident notable n'a été constaté en 2024.



3 | PATRIMOINE IMMOBILIER DU PORT

3-1 Etat des variations du patrimoine immobilier et mobilier

Le Département de l'Hérault a mis à disposition, pour l'exécution de la délégation de service public, les immobilisations constitutives du port de Vendres, à savoir les biens mobiliers, immobiliers et équipements avec l'obligation d'en assurer l'entretien et le renouvellement (annexe 6).

4 | ANALYSE FINANCIERE

4-1 Tarification/évolution

- **Mode de détermination des tarifs :**

Lors du conseil d'exploitation de fin d'année les tarifs font l'objet d'un avis (hormis ceux faisant l'objet d'un changement contractuel). Ceux-ci sont ensuite soumis à une délibération en conseil de communauté.

Vous trouverez en [annexe 7](#) la délibération et les grilles des tarifs des redevances et de la plaisance 2024.

- **Evolution :**

Contrats annuels :

+5% jusqu'aux catégories de 4,99m,

+7% pour les catégories suivantes.

Cale de mise à l'eau :

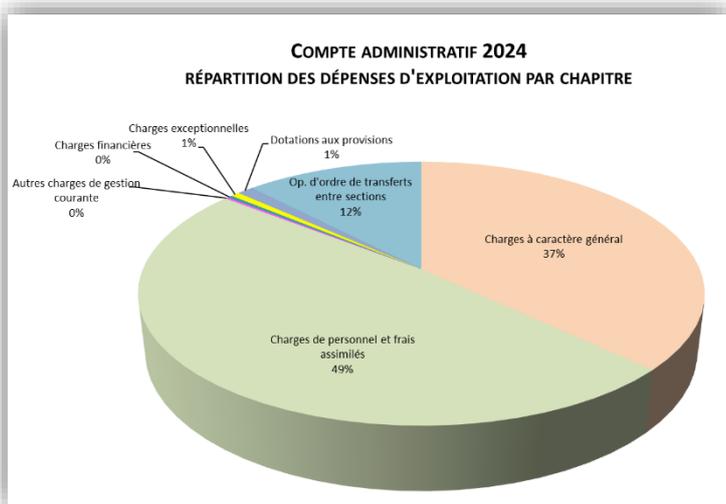
10€ l'unité

90€ le forfait de 10 accès

160€ le forfait de 20 accès

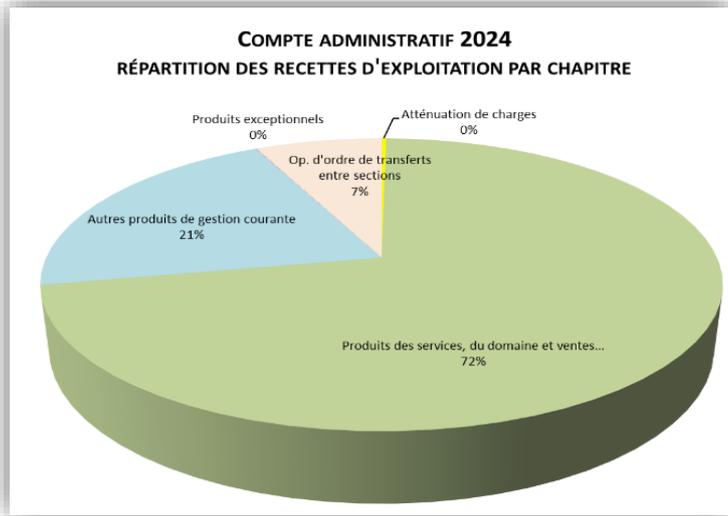
4-2 Rapport financier (détail des charges de personnel, des principaux postes de dépenses, des produits d'exploitation et état de la dette)

Le compte administratif est annexé au présent document ([annexe 8](#))



Les dépenses d'exploitation :

- Le chapitre 12 « charges du personnel et frais assimilés » représente la principale dépense de la section, soit 49 % correspondant à un montant de 308 941,33 € HT.
- Le chapitre 11 « charges à caractère général » nécessaire au fonctionnement du port représente 37 % des dépenses, soit un montant de 236 512,40 € HT.



Les recettes d'exploitation :

- Le chapitre 70 « ventes de produits de services » représente les recettes de la plaisance (72 %), principales ressources de la section avec un montant de 478 896,45 € HT.
- Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » correspondant aux redevances professionnelles. Elles représentent 21 % des recettes d'exploitation soit un montant de 138 686,46 € HT.

Répartition du temps de travail

En 2024, il a été maintenu la fermeture les week-ends d'hiver du 4 novembre 2024 au 28 février 2025 pour que ce temps de travail soit réalisé les cinq jours de la semaine et dédié à des missions quotidiennes, techniques et nécessaires au fonctionnement du port. L'astreinte téléphonique les week-ends a été maintenue et en cas d'urgence, un agent pourra si besoin être sur place dans la demi-heure.

HORAIRES DE LA CAPITAINERIE											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00		Du lundi au dimanche 9h00-12h00 et 14h00-17h00		Du lundi au samedi 8h00-12h00 et 14h00-17h30 Dimanche 8h30- 12h00 et 14h00- 17h30		Du lundi au dimanche 7h00 - 20h00		Du lundi au samedi 8h00-12h00 et 14h00- 17h30 Dimanche 8h30-12h00 et 14h00- 17h30		Du lundi au dimanche 9h00- 12h00 et 14h00- 17h00	
Fermeture le week-end											

L'assistante de gestion et le maître de port sont présents du lundi au vendredi. Les trois agents portuaires sont absents concomitamment un jour par semaine de mars à octobre. Leur emploi du temps est réalisé de façon qu'un agent soit à minima présent.

Etat de la dette :

Aucun emprunt n'a été souscrit jusqu'en 2016. Une avance (montant total de 150 000 €) de La Domitienne a été réalisée depuis son budget principal sur le budget annexe du Port en 2009. Elle a été remboursée annuellement sur une durée de 10 ans. Un emprunt a été souscrit en 2017, d'un montant total de 218 000€.

Comparatif des années précédentes (5) :

DEPENSES D'EXPLOITATION						
COMPTES ADMINISTRATIFS						
Chapitres	Libellé	2020	2021	2022	2023	2024
011	Charges à caractère général	217 045,46	249 446,21	267 771,84	303 505,88	236 512,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	248 621,48	267 026,80	276 570,17	310 356,01	308 941,33
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	1,66	1 886,87	1 204,55	1 096,04	1 338,74
	Total des dépenses de gestion courante	465 668,60	518 359,88	545 546,56	614 957,93	546 792,47
66	Charges financières	3 617,67	3 446,35	4 649,13	1 341,48	2 138,95
67	Charges exceptionnelles	6 500,10	3 133,36	10 283,84	3 043,08	3 763,35
68	Dotations aux provisions					7 115,35
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	475 786,37	524 939,59	560 479,53	619 342,49	559 810,12
023	Virement à la section d'investissement					
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	85 633,92	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	85 633,92	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88
	TOTAL	561 420,29	620 467,27	619 827,10	676 884,15	637 088,00
RECETTES D'EXPLOITATION						
013	Atténuation de charges	16 646,18	3 146,50	739,89	2 282,73	1 783,96
70	Produits des services, du domaine et ventes...	412 024,90	442 024,03	424 875,69	449 623,14	478 896,45
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations		2 816,36			
75	Autres produits de gestion courante	109 115,24	126 465,73	129 634,50	134 178,24	138 686,46
	Total des recettes de gestion des services	537 786,32	574 452,62	555 250,08	586 084,11	619 366,87
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	14 160,76	50 866,13	2 746,68	6 309,66	63,67
78	Reprises sur provisions					
	Total des recettes réelles d'exploitation	551 947,08	625 318,75	557 996,76	592 393,77	619 430,54
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	11 910,76	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	11 910,76	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58
	TOTAL	563 857,84	637 229,51	609 573,24	688 373,35	667 390,12

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
COMPTES ADMINISTRATIFS						
Chapitres	Libellé	2020	2021	2022	2023	2024
20	Immobilisations incorporelles	4 253,77	1 243,53	1 170,31	600,00	
21	Immobilisations corporelles	30 334,73	65 710,50	25 185,24	14 732,81	21 384,46
23	Immobilisations en cours			25 100,00	4 000,00	14 109,00
	Total des dépenses d'équipement	34 588,50	66 954,03	51 455,55	19 332,81	35 493,46
16	Emprunts et dettes assimilées	9 982,07	10 077,04	10 173,60	10 271,81	10 371,68
	Total des dépenses financières	9 982,07	10 077,04	10 173,60	10 271,81	10 371,68
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 570,57	77 031,07	61 629,15	29 604,62	45 865,14
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 910,76	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 910,76	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58
	TOTAL	56 481,33	88 941,83	113 205,63	125 584,20	93 824,72
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
13	Subventions d'investissement	24 000,00	7 378,58	9 860,00		13 575,00
	Total des recettes d'équipement	24 000,00	7 378,58	9 860,00		13 575,00
78	Total des recettes financières					
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	24 000,00	7 378,58	9 860,00		13 575,00
021	Virement de la section d'exploitation					
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 633,92	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	85 633,92	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88
	TOTAL	109 633,92	102 906,26	69 207,57	57 541,66	90 852,88

5 | BILAN DU SERVICE PUBLIC RENDU

5-1 Analyse qualitative de l'année 2024 (évolution, points forts, points faibles, à améliorer...)

- Port de plaisance et port professionnel :

Concernant la section d'exploitation sur ces 4 dernières années (2020 à 2024), on constate que les recettes ont augmenté de 18 % et les dépenses de 13 %.

Pour 2024, les dépenses d'exploitation s'établissent à hauteur de 637 088 €, soit 94% des crédits inscrits en baisse de 6 % sur l'exercice 2023 (pour mémoire 676 884 €).

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 667 390 €, en baisse de 3 % par rapport à 2023 (pour mémoire 688 373 €).

La section d'exploitation présente un résultat bénéficiaire à hauteur de 3 193,42 €.

Le résultat reporté N-1 est bénéficiaire à hauteur de 9 714,87 €.

La section d'exploitation présente un résultat de clôture bénéficiaire de 12 908,29 €

L'année 2024 reste sensiblement identique à 2023 concernant le nombre de bateaux en cabotages avec 159 escales (152 en 2023). Le port dispose d'une bonne réputation et les plaisanciers reviennent avec plaisir d'une année à l'autre appréciant la tranquillité, l'environnement et le cadre préservé du site (se reporter aux avis navily en **annexe 10**). En terme de gestion des emplacements, le nombre de contrats annuels ont augmenté de 8 % s'expliquant par un turnover plus important malgré les douze places non exploitées dont le dossier est toujours en contentieux. On note également une baisse de la demande de 14%.

Pas d'investissements majeurs réalisés en 2024. Les infrastructures et équipements du port du Chichoulet, en service depuis plus de 15 ans, commencent à accuser le poids des années, ce qui impacte progressivement leur fonctionnalité et leur attractivité. Le service du port assure la maintenance de l'ensemble avec les moyens alloués.

Le port a maintenu ses manifestations, elles ont été menées, adaptées et renforcées avec ses partenaires tels que l'Office du tourisme, l'association des plaisanciers Héraude, la SNSM et les professionnels... Aussi, elle a renouvelé les marchés déjà mis en œuvre qui ont leur place dans le calendrier estival de la Domitienne.

De manière générale, l'objectif est de continuer la préservation et la valorisation du site ce qui fait la richesse du port du Chichoulet : des activités professionnelles, un environnement privilégié, des équipements modernes et des services de qualité.

Enfin l'année 2024 a vu un afflux notable de camping-caristes sur les parkings gratuits du port du Chichoulet, traduisant un usage intensif de ces espaces par les visiteurs itinérants engendrant des conflits demandant parfois l'intervention de la police municipale et de la gendarmerie nationale sur demande des agents du port.

5-2 Satisfaction des usagers/réclamations (nombre, types, évolution...) et mesures envisagées pour améliorer la satisfaction

- Présentation du/des critères d'évaluation :

Un cahier de réclamations / satisfactions est à la disposition des usagers à l'accueil de la capitainerie ou rien n'a été enregistré pour l'année 2024.

De manière générale, les réclamations et satisfactions nous sont envoyés par mail sur l'adresse de la capitainerie et pour lesquels une réponse est apportée.

PORT DE PLAISANCE :

RECLAMATIONS (annexe 9)

13 mails recensés pour l'année 2024 où une réponse a été apportée à chacune, à savoir :

- Augmentation tarifaire
- 3 demandes changement de place,
- 5 réclamations concernant les restrictions de l'usage de l'eau,
- Demande de changement de place,
- Réclamation sur le débit du wifi du port,
- Signalement par un usager d'un Dysfonctionnement d'une barrière levante de parking,
- Signalement relatif à la propreté des toilettes réservé aux usagers.

SATISFACTIONS (annexe 10)

1 mail recensé pour l'année 2024 (propreté des sanitaires usagers) et 15 avis recensés sur la plateforme navily.



PORT PROFESSIONNEL : outils de mesure à formaliser pour 2025.

6 | PERSPECTIVES

6.1 En rapport aux obligations de la concession

- Programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

	Dépenses	2021	2022	2023	2024
Entretien	Climatisation capitainerie				300,00 €
	Matériel espaces verts		1 000,00 €	1 000,00 €	
	Mobilier urbain dont tables pique nique			1 600,00 €	
	poste informatique + serveur	6 348,00 €	2 757,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
	Ascenseur à bateaux PSC	12 039,10 €	9 200,00 €	3 000,00 €	8 195,00 €
	Alizée portail + maintenance	2 754,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	3 008,00 €
	Outils atelier	3 200,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Extincteurs	1 000,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
Etudes/travaux	Etude dragage port	2 500,00 €	2 221,30 €		
	Etude dragage base de location		1 391,30 €		
	Maitrise d'œuvre dragage				
	AVP + MOE panne K et L		20 600,00 €		
	Maitrise d'œuvre bassin Ouest				
	Honoraires expert maritime	2 052,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
Provisions	Provision pour ponton K&L	13 500,00 €			
	Provision pour gros travaux	15 000,00 €			
Investissements Domitienne	Ponton Ket L				
	Remise en etat zone d'exploitation PSC		5 777,00 €		
	Ateliers	35 431,00 €	3 000,00 €		
	Reprise enrochement base loisirs	9 800,00 €			
	Dragage sortie du port	35 300,00 €		53 000,00 €	
	Dragage bassin base de location		37 500,00 €		
	NAPPEX		10 440,00 €	8 120,00 €	5 600,00 €
	Projecteurs LED, éclairage public	5 773,00 €		6 000,00 €	
	Microtracteur espace vert 2015		1 000,00 €	1 000,00 €	
	Amélioration vidéoprotection				2 443,00 €
	Véhicule électrique CITROEN 2017			3 000,00 €	
	Véhicule GOUPIL 2020		450,00 €		
	ADAP signalétique et main courante			6 000,00 €	
	Barrières automatiques	2 375,00 €	7 243,00 €	1 500,00 €	5 940,00 €
	WIFI+ Fibre		8 400,00 €	1 000,00 €	
	Signalétique environnementale		1 000,00 €		
	Signalétique au sol				
	Amménagement parking usager Ouest		1 890,00 €		
	Corbeilles de trie				
	Compteurs forains manifestations				1 000,00 €
Refection des enrobés	150,00 €				
Clôture bassin decantation				1 544,00 €	
Menuiserie kiosque Paletta			1 500,00 €		
Investissements CD34	Photovoltaïques mas CD34				
	Remplacement pannes K et L				
	Aires camping-car ou portique CD34				
	Rehabilitation bassin Ouest CD34				
	Requalification des mas conchylicoles CD34				
	modification eclaireage public led CD34				
	TOTAL	158 222,10 €	118 869,60 €	92 120,00 €	33 030,00 €

6-2 Autres projets

La Domitienne poursuit sa volonté de mettre à disposition des usagers un port accueillant, moderne et dynamique dans un environnement naturel préservé. Pour cela, elle poursuit ses investissements et son implication. Ainsi, les actions suivantes seront menées notamment en 2025 :

- Renouvellement de la DSP du port
- Renouvellement à la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité,
- Renouvellement labellisation Pavillon Bleu
- Renouveler les animations sur le port afin de favoriser sa mise en tourisme notamment avec cinq dates axées sur les 5 Escales gourmandes (artisanats et productions locales) et les Chichouvins avec une date sur la dégustation de vins régionaux accompagnés de dégustations de produits issus de la mer,
- Actualisation du plan pluriannuel d'investissements dédié au service port afin d'avoir une visibilité opérationnelle et financière,
- Poursuite du projet Nappex,
- Passage de l'éclairage public en LED.

ANNEXES

Pièces à joindre qui permettent d'analyser le fonctionnement dont notamment :

- Plan du port précisant chaque typologie de bateaux amarrés
- Annexe 1 : mouvements contractuels de l'année 2024
- Annexe 2 : liste d'attente au 31/12/2024
- Annexe 3 : conventions d'occupation temporaires à jour au 31/12/2024
- Annexe 4 : rapports de vérification annuel
- Annexe 5 : fiches incidents
- Annexe 6 : état des immobilisations au 31/12/2024
- Annexe 7 : délibération des tarifs plaisance et professionnel 2024
- Annexe 8 : CA 2024
- Annexe 9 : copies des mails de réclamations
- Annexe 10 : copies des mails de satisfactions et avis Navily